

LA RÉGION AGIT

UN LYCÉEN, UN ORDI : MISSION ACCOMPLIE !



Liberté, égalité, connecté

En 3 ans, la Région a équipé tous les lycéens et tous les élèves de CAP d'un ordinateur portable, dans l'ensemble des établissements publics et privés des Pays de la Loire.

paysdelaloire.fr



**RÉGION
PAYS
DE
LA LOIRE**



« JE VEUX BÂTIR POUR LES JEUNES LE MEILLEUR AVENIR QUI SOIT! »

Ma responsabilité en tant que Présidente de la Région des Pays de la Loire est de vous offrir les meilleures conditions pour réussir et exprimer votre talent. C'est pour cette raison que la Région vous remet, en cette rentrée 2023/2024, un ordinateur portable.

Cet outil, configuré et prêt à l'emploi, est une vraie marque de confiance et d'encouragement vis-à-vis de la jeunesse. Conçu pour vous aider à travailler, vous cultiver et vous orienter, il vous suivra tout au long de votre scolarité et au-delà dans vos études supérieures ou encore dans votre entrée dans la vie active.

Cet ordinateur est également un puissant outil d'égalité des chances. Il permet à chacun d'entre vous de bénéficier de la même chance de faire vos preuves par votre travail et votre mérite.

Je vous souhaite le meilleur et surtout de vous épanouir et d'être heureux dans notre belle région des Pays de la Loire, qui vous donne toutes les chances pour réussir !

Christelle MORANÇAIS

Présidente de la Région des Pays de la Loire

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les lycéens entrant en classe de Seconde et les élèves de 1^{re} année de CAP dans :

- un établissement situé en Pays de la Loire ;
- un établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'État ;
- un lycée d'enseignement général et technologique, professionnel, polyvalent ou agricole ;
- un Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) ;
- une Maison Familiale Rurale (MFR).

QUELS IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE ?

POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- ils sont fournis au début de l'année par l'établissement ;
- ils sont identiques à ceux utilisés pour se connecter aux autres ordinateurs du lycée.

POUR LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

- ils sont fournis par l'établissement en parallèle de la distribution de l'ordinateur ;
- ils sont spécifiques à #MonOrdiAuLycée.

UTILISATION DE L'ORDINATEUR

Cet ordinateur est un outil qui accompagne l'élève dans ses travaux et ses recherches, à la **maison** comme **en classe**.

Il est mis à la disposition de l'élève par la Région **durant toute sa scolarité dans l'établissement**.

CE PRÊT

- permet à chaque élève de bénéficier d'une **assistance technique** assurée par la Région et d'outils bureautiques et pédagogiques sélectionnés avec les partenaires académiques ;
- engage la **responsabilité** de l'élève et de ses responsables légaux par la signature **d'une charte d'usage accessible sur : paysdelaloire.fr/monordiaulycee**

LA DISTRIBUTION

- est organisée par la Région et se déroule **au sein des établissements**, avec leur appui ;
- est **nominative**, après vérification de l'éligibilité, de la signature de la charte d'usage et de l'inscription de l'élève dans l'établissement ;
- se tient durant les mois de **septembre et octobre**.

À l'issue de la scolarité, l'ordinateur est **cédé à titre gratuit** et devient propriété de l'élève.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION AUX USAGES NUMÉRIQUES

La Région propose aux élèves, parents et enseignants des conseils, des tutos et des webinaires pour :

- **bien utiliser ce nouveau matériel** comme un outil de travail (gérer ses fichiers de façon sécurisée, optimiser ses recherches sur internet, etc.) ;
- **en prévenir les risques** liés à la protection de la vie privée, au cyberharcèlement, etc.

En classe, l'utilisation de l'ordinateur se fera en phase avec les pratiques pédagogiques des établissements.

Toutes les ressources sont disponibles sur : paysdelaloire.fr/monordiaulycee

UN ESPACE DÉDIÉ À L'ORIENTATION,
ACCESSIBLE DEPUIS LE BUREAU DE L'ORDINATEUR



Utilisable en toute **autonomie**, cet espace offre un accès à :

- de nombreuses **ressources** en ligne sélectionnées par la Région ;
- des offres de stages vérifiées sur **nosemplois.fr**

La Région vous remet
un ordinateur portable
d'une valeur de 650 €



#MonOrdiAuLycée

UNE QUESTION ? BESOIN D'ASSISTANCE ?

Des solutions sont mises en place par la Région.



Échanger avec un **téléconseiller** sur paysdelaloire.fr/monordiaulycee



Accéder au **support en ligne** en cliquant sur l'icône assistance technique située sur le bureau



Envoyer un **e-mail** à 1lyceen1ordi@paysdelaloire.fr



Appeler le **numéro vert gratuit**

0 806 079 409 Service & appel gratuits

du lundi au samedi, de 8h à 19h



Retrouvez toutes les informations sur paysdelaloire.fr/monordiaulycee



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE